

## LE MARIAGE AU DIOCÈSE D'ELNE AVANT LE CONCILE DE TRENTE

par Jean-Baptiste MOLIN

Dans le volume où nous avons étudié le *Rituel du mariage en France du XIIIe au XVIe siècle*<sup>1</sup>, nous n'avions rien pu dire de la liturgie d'Elne, n'ayant pu atteindre aucun témoin de ce diocèse. Nos cartes l'avaient pourtant englobé dans la zone wisigothique (p. 42), de type commun (p. 76), à donation active (p. 110).

Depuis, grâce à l'amabilité de M. l'abbé Amiet, des Facultés catholiques de Lyon, nous avons eu connaissance de trois documents sur le mariage au diocèse d'Elne: du XIVe siècle, le sacramentaire du prieuré Saint Martin de Canet, qui est à Madrid (Bibl. Nationale, ms 415, ff. 215-217); de 1492, un missel manuscrit à la Bibliothèque municipale de Perpignan (ms 119, ff. 498-502); de 1511, un Missale Elnense (aux Archives départementales des Pyrénées Orientales, Imp. 7215, ff. 42-44).

Leurs rubriques deviennent plus claires si on les rapproche de celles d'autres diocèses méridionaux; il faudrait aussi les comparer aux rituels de la Catalogne espagnole. Mais ici nous sommes personnellement moins compétents<sup>2</sup>.

Le sacramentaire est seul à parler de la publication des bans, sans en préciser le nombre. Le rite de bénédiction des arrhes et de remise de l'anneau précède les oraisons de la messe.

Les deux missels sont plus précis: c'est après le *Confiteor* du

---

1. Collection Théologie historique n.º 26, Ed. Beauchesne, Paris 1974.

2. Sur les rituels catalans et espagnols du mariage, quelques données dans *Liturgica* 2, Montserrat 1958, pp. 18-28, et *Liturgia*, Silos, XIII, 1958, pp. 190-191, 196-197, 217-221, 246-250.

début de la messe qu'a lieu le mariage. Mais que recouvrent exactement les mots: *coniungat eos in unum simul*. Veut-on simplement dire qu'ici a lieu le mariage? ou signifier déjà une jonction des mains opérée par le prêtre et évidemment accompagnée de paroles de donation mutuelle? Je pencherais assez volontiers pour la seconde hypothèse, en comparant à des textes parallèles<sup>3</sup>.

De toute façon tout se passe à l'église, et non pas comme dans la France du Nord (et une partie de l'Espagne) à l'extérieur, devant les portes.

Le reste de la rubrique n'est pas non plus très clair: le prêtre doit placer la fiancée à gauche et le fiancé à droite. Ce sont les autres rituels méridionaux ou catalans du mariage (par exemple Maguelonne et Tarragone) qui expliquent que c'est à la gauche *de son mari* que doit être placée la femme.

La suite de la rubrique mentionne une particularité que nous n'avons relevée nulle part ailleurs en France, mais qui a son analogue au rite de Barcelone: la fiancée doit être munie de quatre pains et d'un flacon de «bon vin»<sup>4</sup>. Nous ne savons pas ce que deviendront plus tard ce pain et ce vin? Ils serviront peut-être en partie, comme à Tarragone et Lérida, à l'offrande eucharistique; mais on peut penser aussi au repas symbolique d'entrée en foyer que le rituel de Maguelonne place aussitôt la bénédiction nuptiale du Pax Domini et celui de Béziers comme beaucoup d'autres, après la messe, ce qui d'ailleurs à Elne, représenterait le même moment.

La rubrique des Missels d'Elne continue: «Un des *spanderiores* prend un des ces quatre pains couvert d'essuie-mains (*manutergiis*) sur lesquels est placé l'anneau». Cette disposition est originale. Ne l'est pas moins la mention des *spanderiores*. De qui s'agit-il? D'après Du Cange, en latin médiéval, *spandere* veut dire *étendre*. Si l'on était en France du Nord, on comprendrait aussitôt que les *spanderiores* sont ceux qui tiendront le voile au-dessus des époux. Mais ici il est précisé plus loin que c'est le prêtre lui-même qui placera le voile sur les épaules du mari et la tête de la femme. Était-ce jadis l'office de laïcs «paranymphes»? Au missel de Béziers de 1535,

---

3. Pour indiquer la tradition de l'épouse par jonction des mains (à la fin de la messe), les rituels de la Catalogne espagnole disent: *coniungat eos ad unum* (*Liturgica* 2, p. 24).

4. Le rituel de Barcelone 1501 fait aussi apporter un pain sur lequel on place les anneaux, et celui de 1569 parle de deux pains et un flacon de vin.

comme aux rituels tolédan et bordelais de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est un servant (*minister*) qui place le voile sur les époux.

Le prêtre bénit donc à la fois le pain et l'anneau. Il n'y a qu'un anneau, alors que les rituels espagnols, y compris ceux de Catalogne, en connaissent deux, un pour chacun des époux. Aucune mention des pièces d'argent, que désigne d'ordinaire, conjointement avec l'anneau, le mot *arrae* ici employé comme partout dans les pays d'héritage wisigothique; au XVI<sup>e</sup> siècle ces pièces d'argent paraissent ignorées de la Catalogne aussi bien espagnole que française.

Le missel de 1492 n'a pour bénir le pain et l'anneau, que l'oraison *Benedic Domine has arras*<sup>5</sup>. Les deux autres témoins y ajoutent l'autre oraison wisigothique<sup>6</sup>. Ces prières se présentent avec les leçons de notre ordo XII (Arles)<sup>7</sup> ou s'en approchent.

Ce qui suit n'était pas à notre ordo XII. Selon un cérémonial presque universel à l'époque, le mari prend l'anneau (avec trois doigts, précisent les missels). Avant de le remettre, il prononce sa formule d'épousailles, toute simple (au moins au plus ancien témoin) et qui est classique aux diocèses du Midi: *Ego talis esponso vos talem* (les deux missels ajoutent: *per legalem coniugem*). Médiocre traduction latine d'une formule en langue vivante.

Pas plus qu'au missel marseillais de 1530, nous ne savons si la donation est mutuelle, c'est-à-dire si la femme répète la même formule, mais les parallèles méridionaux invitent à penser que si elle ne le fait pas à ce moment précis, elle a certainement exprimée la même chose au cours du rite.

L'époux place alors l'anneau au pouce de la femme, en disant: *In nomine Patris*, à l'index: *et Filii*, au majeur: *et Spiritus Sancti*. Mais alors que le sacramentaire fait ici ajouter *Amen*, et laisser l'anneau au troisième doigt, les deux missels placent l'*Amen* et l'anneau au quatrième doigt (en précisant: de la main droite). Ici du XIV<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la mutation est manifeste et confirme ce que nous avons signalé dans notre volume<sup>8</sup>.

La messe est, d'après les missels, celle de la Trinité (ce qui n'était pas encore, semble-t-il, au sacramentaire, qui n'a pas les oraisons de

5. MOLIN-MUTEMBE, op. cit. en note 1, p. 319, n.° 4.

6. MOLIN-MUTEMBE, p. 321, n.° 11.

7. MOLIN-MUTEMBE, pp. 300-301.

8. MOLIN-MUTEMBE, p. 167.

la Trinité). La présence de cette messe, commune en France du Nord et en Espagne non catalane, constitue une exception en cette région-ci.

La bénédiction nuptiale est donnée après la messe, ce qui est conforme aux Statuts synodaux anciens de Nîmes et au rituel de Grasse de 1526. Le voile est placé à la manière classique des diocèses de l'Espagne et du Midi de la France: sur la tête de la femme et les épaules du mari. Mais il y a ici une indication que je n'ai trouvée nulle part ailleurs en France: selon les deux missels, c'est du voile (c'est-à-dire je pense de ses extrémités pendantes) qu'un noeud est fait pour enlacer les deux têtes. Est-ce la transition entre l'imposition d'un *iugale* ou cordon qu'on trouve mentionné aux plus anciens livres wisigothiques, au missel de Bazas du XIII<sup>e</sup> siècle, au pontifical d'Arles du XIV<sup>e</sup>, aux missels de Toulouse du XV<sup>e</sup>, et encore au XVI<sup>e</sup> aux ordines nuptiaux d'Auch et d'Espagne non catalane, et la disparition pure et simple de ce rite constatée partout ailleurs à l'époque dans le Midi de la France? En ce XVI<sup>e</sup> siècle, les rituels de Barcelone, Tarragone et Urgel ont le même cérémonial qu'à Elne, bien expliqué par l'ordo de Barcelone de 1569: «junctant los dos caps de la estola a la part d'avant fent un nu ab ells».

Les missels ajoutent aussitôt la préface de bénédiction nuptiale achevée, la rubrique: Que le prêtre livre (*tradat*) la fille à son mari en disant: *In nomine Patris*. C'est donc ici qu'a lieu une jonction des mains et la remise de l'épouse à la manière méridionale<sup>9</sup>. Suit la bénédiction de Tobie sous sa forme complète<sup>10</sup>. Comme à Béziers, elle est trois fois répétée. Ici elle est aussi précédée chaque fois d'un signe de croix et d'une imposition de la main sur la tête de chacun des époux, la seconde commençant sur la tête de la femme, les deux autres sur celle du mari; je ne trouve semblable rite que dans les rituels catalans d'Espagne.

Comme dans plusieurs diocèses du Midi de la France, les missels prévoient un rite particulier pour les secondes noces. Ici, au lieu de la grande bénédiction *Deus qui potestate*, ils donnent une belle oraison spéciale, qui avec quelques variants, est la troisième à cet effet dans le manuscrit B du *Liber ordinum* de Silos: «Bénis Seigneur, tes serviteurs qu'une deuxième vélation unit par une digne

9. MOLIN-MUTEMBE, pp. 243-248.

10. MOLIN-MUTEMBE, p. 323, n.° 21.

alliance matrimoniale selon le précepte de l'Apôtre, et qu'ils aient le mérite d'un premier mariage. Qu'il y ait en eux la vertu de chasteté, à cause de la crainte de Dieu, et la fécondité, à cause de la descendance qu'ils espèrent, et qu'ils méritent de participer aux mérites des mariages des patriarches. Que demeurent en eux paix, mansuétude et douceur, de sorte que, parvenus à l'unité spirituelle et corporelle grâce à leurs mérites, ils bénéficient dans cette union de la fécondité d'une postérité qu'ils espèrent. Par Jésus-Christ.»

Nos cartes, sans rien savoir du rituel d'Elne, avaient englobé ce diocèse dans l'ensemble de ceux du Midi. Nous pouvons maintenant préciser qu'il semble bien appartenir à la zone de donation active (carte p. 110), bien qu'on ne sache pas plus qu'à Marseille si vraiment la donation était mutuelle; son type paraît bien le type commun, c'est-à-dire ni normand ni complet (carte p. 76); enfin il fait bien partie de la zone wisigothique et la carte de la page 42 devrait lui attribuer, comme à Toulouse et Marseille, le coefficient 3 (la messe n'étant pas méridionale, mais celle de la France du Nord).

Ce diocèse n'ayant été rattachée à la France qu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est évidemment avec les rites nuptiaux des diocèses espagnoles qu'il faudrait instituer une comparaison plus détaillée que celle que nous avons pu esquisser.

Nous y avons pourtant noté deux particularités proprement catalanes: la façon de nouer les extrémités du voile de la bénédiction nuptiale, les gestes accompagnant la bénédiction de Tobie.

Par contre le rite nuptial des missels d'Elne se distingue de ceux des autres diocèses catalans (et français du Midi) par l'adoption, probablement récente, de la messe de la Trinité: ici l'influence pourrait être castillane aussi bien que française du Nord. Il se distingue aussi de ceux de la Catalogne espagnole par la présence du seul anneau féminin; et là il ne peut s'agir que d'une influence française, qu'il y a tout lieu de croire fort ancienne.

Jean-Baptiste MOLIN  
frère missionnaire des campagnes

**Summary**

Description and study of three marriage rituals of the XIVth to XVth centuries belonging to the Diocese of Elna, and which, according to the author's terminology, relate to the Visigoth area, and at the same time show characteristics typical of the Catalan Bishoprics and those of Northern France.